

---

Numéro de l'intervention: 123-2012  
Type d'intervention: **Motion**

Déposée le: 04.06.2012

Déposée par: Haudenschild (Spiegel, Les Verts) (porte-parole)  
Studer (Niederscherli, UDC)  
Mentha (Liebefeld, PS)

Cosignataires: 0

Urgente: Non 07.06.2012

Date de la réponse:  
Numéro de l'ACE  
Direction: TTE

---



### **Plan de routes 2013 - 2020/28: chemin pour piétons/piste cyclable entre Schliern et Schlatt**

Le Conseil-exécutif est chargé de faire modifier le plan de routes 2013 – 2020/28 de la manière suivante : Le chemin pour piétons/piste cyclable qui longe la Mühlernstrasse entre Schliern et Schlatt (objet K 1212, OIK II) doit être classé priorité 1.

#### Développement

Le projet est en rade depuis des années. L'arrondissement d'ingénieur en chef II a plusieurs fois promis à la commune de Köniz que ce chemin pourrait être construit ces prochaines années, concrètement en 2013. Quelle n'a pas été la surprise des motionnaires quand ils ont appris que le projet n'est classé dans le plan de route qu'en 3<sup>e</sup> priorité, donc dans la perspective d'une réalisation après 2021, alors que le projet de construction est prêt.

La Mühlernstrasse est importante pour les élèves qui se rendent aux centres scolaires de Köniz ou de Lerbermatt. Il n'y a pas d'autre chemin. Pour les piétons et les cyclistes, la Mühlernstrasse est très dangereuse et le chemin pour piétons/piste cyclable contribuerait à la sécurité du trafic lent. L'extension et l'aménagement du réseau routier doivent avoir pour objectif premier d'améliorer la sécurité et pour effet secondaire seulement d'augmenter la capacité des routes. C'est pourquoi il est plus logique de classer ce chemin en priorité 1.